



La permanence sportive est tenue à partir du vendredi 16 H 00.

La permanence du week- end du 28 Février au 2 Mars 2025 est assurée par :

Mme GAILLARD Colette au 06.83.03.65.92



## JOURNEE NATIONALE

### DES BENEVOLES



Cette opération aura lieu les samedi 24 et Dimanche 25 Mai 2025.

Les clubs souhaitant récompenser leurs bénévoles lors de la **Journée Nationale des Bénévoles (finales de la Coupe Gambardella et de la Coupe de France)** doivent proposer **avant le 31 Mars 2025** une personne licenciée par club au District en utilisant le formulaire ci-après, soit par mail (depuis la boîte mail officielle du club) soit par courrier. Le formulaire devra être dûment signé par le président du club.

Voir en page intérieure les modalités d'inscription.

## QUELQUES RAPPELS !

Pour toute correspondance par mail, les clubs sont priés d'écrire UNIQUEMENT sur la boîte mail : [district@ain.fff.fr](mailto:district@ain.fff.fr)

### Rappel concernant la FMI (article 33 : feuille de match)

Pour toutes les rencontres, l'utilisation de la FMI est OBLIGATOIRE.

Elle doit être transmise le Dimanche soir impérativement (merci de bien vérifier que la transmission a bien été effectuée).

Prévoir une feuille de match papier en cas de dysfonctionnement de la tablette.

Toutes feuilles de match (FMI ou papier) doivent être transmises ou envoyées au secrétariat du District pour le Lundi matin 9 H 00.

### Report d'une rencontre (article 38 : terrains impraticables)

Les clubs doivent IMPERATIVEMENT prévenir les officiels (arbitres, délégués, observateurs) et les clubs visiteurs.

### Coordonnées des arbitres et des délégués

Arbitres : Documents → Arbitrage

Délégués : Documents → Documents divers

# COMMISSION DE L'ARBITRAGE JEUNES et SENIORS

Réunion du 25 Février 2025

Présents : Grégory BESSET, Baptiste PIQUET, Christophe SABIN, Sylvain FEYEUX,

Visio : Anthony TARTARIN

Excusés : Jean Noel TARTARIN, Céline MEILHEURAT, Hamid TOUZANI, Olivier GUICHERD, Guillaume STRIPPOLI

📝 La CDA tient en premier lieu à revenir sur **l'accompagnement des jeunes arbitres**. Pour être pleinement efficace et permettre à nos jeunes arbitres de s'épanouir dans leur fonction, celui-ci se doit **d'être collégial**. Pour mémoire, la CDA suit et conseille les arbitres stagiaires sur leurs 3 premiers matchs mais il est aussi du rôle des clubs de mettre en place un accompagnement interne, si ce n'est quotidien, au moins hebdomadaire, en s'appuyant principalement sur le référent en arbitrage du club qui est chargé de leur suivi et l'interlocuteur privilégié de la CDA pour tout problème rencontré par les arbitres du club.

En collaboration avec certains clubs déjà engagés dans la démarche, la CDA réfléchit actuellement à un **nouvel accompagnement des très jeunes** arbitres pour mieux les former et les fidéliser. Une proposition en ce sens sera faite aux clubs la saison prochaine.

La CDA, par l'intermédiaire d'Alexis Curt, a participé les 21, 22 et 23 février à la première **FIA 2.0** interdistricts à Tola Vologe. Ces formations seront mises en place dans notre district dans les prochains mois.

La CDA constate encore que des **arbitres « oublient » d'envoyer leur rapport** en cas d'exclusion lors d'un match. Nous attendons plus de sérieux dans l'accomplissement de ce devoir essentiel, des sanctions s'appliquent dans le cas contraire

Suite à quelques remarques et demandes, **la CDA précise qu'elle est totalement souveraine et indépendante concernant les désignations** et que celles-ci sont toujours faites dans l'intérêt supérieur du football et du bon déroulement des rencontres et non pour « faire plaisir » ou en fonction des « besoins » de couverture des clubs ou des arbitres.

**La CDA constate malheureusement que certains arbitres « retirent » des feuilles de match des cartons qu'ils ont distribué pendant les rencontres.** La CDA rappelle qu'une telle décision de la part d'un arbitre est non seulement contraire à toutes les règles (et passible de graves sanctions d'après le règlement de la CDA), mais qu'elle fausse aussi le déroulement des championnats, tout en donnant une très mauvaise image de l'arbitrage. La CDA sera intransigeante à chaque fois que de tels agissements lui seront remontés. Un arbitre, quelles que soient les pressions subies, doit assumer les décisions qu'il prend sur un terrain.

Si, pour une raison ou une autre, un arbitre estime après coup qu'un carton distribué sur le terrain peut être remis en question, il ne doit **EN AUCUN CAS** le retirer de la feuille de match, mais le préciser dans le rapport qu'il transmet à la commission de discipline.

La CDA étudie les courriers, certificats médicaux et demandes des arbitres :

- Valentin Rion, Florian Labalme, Alexandre Cellier-Devaux, pour leurs rapports d'accompagnements de jeunes arbitres,
- Cédric Pomeret, mail envoyé au club de Bellignat pour une absence à un match, la CDA rappelle aux arbitres que la personne à prévenir en priorité en cas d'impossibilité de se rendre à un match est le désignateur, qui peut mettre en place une solution de remplacement, en aucun cas un arbitre ne peut prendre seul la décision de prévenir un club de son absence sans en référer à la CDA,

- Quelvino Mascarenhas pour annoncer qu'il s'est présenté à son match qui n'avait pas lieu suite à forfait de Bourg ACCFT,
- Théo Chevallier annonçant son retrait de l'arbitrage,
- Louis Broyer annonçant son indisponibilité médicale pour 3 semaines,
- Sébastien Sternon annonçant son indisponibilité médicale jusqu'au 6 mars,
- Rodolphe Peyrat pour remercier de l'accompagnement fait par son observateur et demande concernant une désignation, la CDA rappelle aux arbitres que **la priorité doit être donnée aux désignations officielles**, les arbitres peuvent « donner un coup de main » en arbitrant bénévolement des matchs amicaux ou des matchs officiels sans arbitre désigné, mais en aucun cas cela ne peut être priorisé par rapport à une désignation officielle.
- Rahhou Ouamalich, échanges à propos des désignations en Coupe Faivre et Coupe Tremblay, la CDA précise que dans l'intérêt de la meilleure tenue possible des matchs, à partir des 8èmes de finale, sont priorités les arbitres des catégories D1 et D2
- Denis Blanc, demande concernant un nouvel arbitre du club qui souhaite officier dans le district du Rhône, réponse faite
- Thierry Vaisse, demande concernant des désignations, la CDA rappelle que les arbitres doivent arbitrer principalement et prioritairement leur catégorie (les seniors le dimanche pour les arbitres seniors, les jeunes le samedi après-midi ou le dimanche matin pour les jeunes arbitres)

#### Courriers club :

- Plaine Revermont Foot pour une demande d'explications concernant un arbitre du club, réponse faite, la CDA rappelle sa volonté de soutenir les jeunes arbitres (cf introduction du présent PV)
- ASPO pour féliciter M. MANCEAUX arbitre de la rencontre ASPO vs MONTRÉAL-la -CLUSE AS et encourager celui-ci à continuer dans cet esprit, la CDA remercie les clubs pour cette démarche et constate avec plaisir la bonne évolution générale des relations avec les clubs
- FC Veyre Saône pour une demande d'explication concernant un jeune arbitre non-désigné, réponse faite, la CDA rappelle que pour être désignés les arbitres doivent d'abord, et logiquement, ne pas avoir posé d'indisponibilités, en particulier sur les périodes où se déroulent les matchs de leur catégorie. L'arbitrage est un choix et une mission, qui nécessite un plein investissement, il n'est pas possible d'être à la fois arbitre, coach, joueur....
- Foot 3 Rivières, courrier concernant une indemnité versée à un arbitre, demande transmise à la comptabilité, la CDA rappelle qu'en effet si un club est forfait sans prévenir l'arbitre, les frais du déplacement de l'officiel lui sont imputés
- Dortan, Trévoux, Priay, Côtière Luenaz, demande pour des arbitres assistants en Coupe de l'Ain et Coupe Tremblay, réponses faites, la CDA comme convenu, a pu désigner des arbitres assistants (à la charge des clubs requérants) sur les rencontres concernées
- Chaneins, rapports concernant la rencontre Chaneins/Montluel du dimanche 16 février, dossier traité par la commission compétente

#### Divers

- Prochaine réunion mardi 4 mars à 18h au district.

Le président de la CDA  
Grégory BESSET

Le secrétaire  
Sylvain FEYEUX

# ARBITRAGE PAR JOUEURS

## RAPPELS

### DESIGNATIONS

La liste des joueurs désignés paraît 10 jours avant la désignation.

Les courriers aux clubs d'appartenance et aux clubs recevants sont envoyés le jeudi chez les correspondants des clubs.

#### Exemple :

Diffusion de la liste ce jeudi 14 novembre pour désignation les 23 et 24 novembre 2024.

Envoi des courriers le mercredi 13 ou jeudi 14 novembre 2024 au plus tard.

Les clubs recevant le joueur sanctionné doivent retourner la fiche de présence dans les 48 heures qui suivent la rencontre.

### PROCES VERBAUX

Les procès verbaux de la Commission Arbitrage par Joueurs sont consultables uniquement dans Footclubs, rubrique ORGANISATION / PROCES VERBAUX

Footclubs  
Mon espace club FFF

Saison 2024-2025

Esther TEPPE

Organisation

Identité club

Utilisateurs Footclubs

Code OFFIFOOT

Membres du club

Educateurs du club

Cotisations licenciés

Cotisation en ligne

Notifications

Etat du compte

Centres de gestion

Procès-verbaux

Assemblées générales

Editions et extractions

Vie du club

Licences

Educateurs

Organisation > Procès-verbaux

[En savoir +]

Cette fonction est à utiliser pour retrouver les commissions d'un centre de gestion qui publient leurs procès-verbaux et relevés de décisions. Le champ de pré sélection [+] sert à filtrer la liste [+] suivant le critère : Centre de gestion. La liste affiche alors les commissions du centre de gestion sélectionné ainsi que le nombre de procès-verbaux et relevés de décisions publiés. Cliquez sur le nombre de procès-verbaux et relevés de décisions pour les consulter.

Centre de gestion 8601 - DISTRICT DE L AIN ☐ Tous les centres de gestion

Afficher

| Commission            | Nb Procès-verbaux et relevés décisions | Dernier document consultable                |
|-----------------------|----------------------------------------|---------------------------------------------|
| APPEL DISCIPLINAIRE   | 8                                      | Commission du 09/01/2025 Relevé de décision |
| APPEL REGLEMENTAIRE   | 3                                      | Commission du 27/11/2024 Relevé de décision |
| ARBITRAGE PAR JOUEURS | 18                                     | Commission du 04/02/2025 Procès verbal      |
| DISCIPLINE            | 43                                     | Commission du 04/02/2025 Procès verbal      |

De 1 à 4 sur 4

Droits de reproduction et de diffusion réservés © Fédération Française de Football 1997-2025 Usage strictement réservé aux clubs de football. L'utilisateur du Site reconnaît avoir pris connaissance des Conditions Générales d'Utilisation du Site, en acceptant et en respectant les dispositions.

# COMMISSION PREVENTION

## COMPTE RENDU REUNION COMMISSION PREVENTION DU 25/02/2025

Présents : J. Belpalme – A. Bernard – A. Bozonnet - A. Deveyle - G. Jacuzzi – C. Leroy - M. Maitre - J. Malin - P. Pitard

### 1/ Approbation du compte rendu de la réunion du 29/01/25

Approuvé

### 2/ Matches sensibles

Pour la période du 2 au 16/03/2025, 14 matchs sont classés sensibles :

Coupe Emile Faivre : 3 matchs

Coupe Tremblay : 1 match

Championnat D1 : 1 match

Championnat D2 : 3 matchs

Championnat D3 : 3 matchs

Championnat D4 : 3 matchs

### 3/ Fiches prévention

Voici le bilan des fiches prévention depuis le début de saison :

| Championnats | Nombre de fiches<br>Renvoyées | Nb commentaires<br>« réservés » | Nb commentaires<br>« très réservés » |
|--------------|-------------------------------|---------------------------------|--------------------------------------|
| D3           | 97                            | 8                               | 1                                    |
| D4           | 96                            | 5                               | 1                                    |
| D1 FEMININES | 44                            | 3                               | 2                                    |
| U18          | 165                           | 13                              | 3                                    |
| U15          | 167                           | 14                              | 2                                    |

La Commission rappelle que si un avis « réservé » ou « très réservé » est émis sur la fiche, il est obligatoire d'expliquer ce choix par un commentaire, en remplissant le champ prévu à cet effet.

### 4/ Bénévole du mois

Suite au tirage au sort pour le mois de février, voici la personne qui sera récompensée lors de la prochaine soirée de novembre 2025 :

Mme Stéphanie EMERY (ASPO)

### 5/ Forum de l'EBS du 01/02/2025

40 jeunes licencié(e)s U13 à U15 ont assisté à ce forum. La Commission Prévention y tenait une animation sur le thème des dangers des réseaux sociaux. Merci aux jeunes joueurs et joueuses pour leur attention et leur participation.

#### 6/ Journée « sans carton »

Toutes les équipes qui n'auront reçu aucun carton blanc, jaune ou rouge durant une journée seront récompensées par le District (cela concerne uniquement les rencontres couvertes par un arbitre officiel : niveaux Séniors D1 à D4, Séniors Féminines D1, U18 D1 et U15 D1).

La date de cette journée « sans carton » (matchs retour) sera tirée au sort par la Commission Prévention, après la dernière journée de championnat.

#### 7/ Dates à retenir

08/03/25 : plateau féminin à MONTREAL LA CLUSE

05/04/25 : Finales U13 PITCH à MARBOZ

10/05/25 : Plateau féminin à ST JEAN DE NIOST

24/05/25 : Plateau départemental U7 à BELLEGARDE

31/05/25 : Finales départementales Coupes à MONTREAL LA CLUSE

14/06/25 : Journée Départementale du Foot Féminin à ATTIGNAT

20/06/25 : Assemblée Générale du District à HAUTEVILLE

21/06/25 : Tournoi Lémanique féminin en Suisse (lieu à préciser)

22/06/25 : Challenge départemental U11 à MONTREAL LA CLUSE

Fin de la réunion 19h45

Prochaine réunion : mercredi 26 mars 2025 à 18 h au District

Les Co - Présidents

Alain BERNARD et Jean BELPALME

# COMMISSION DE DISCIPLINE

## RAPPELS

### Rapport pour carton rouge

#### Licencié exclu du terrain

Tout licencié exclu du terrain (**c'est-à-dire le licencié lui-même et non le club**) doit faire parvenir systématiquement **et obligatoirement un rapport à la Commission de Discipline avant le mardi midi qui suit la rencontre**.

A défaut, il sera sanctionné d'un match ferme supplémentaire par rapport à sa sanction initiale.

### PROCES VERBAUX

Les procès verbaux de la Commission de Discipline sont consultables uniquement dans Footclubs, rubrique ORGANISATION / PROCES VERBAUX

Footclubs

Mon espace club FFF

Saison 2024-2025

Esther TEPPE

Organisation

Identité club

Utilisateurs Footclubs

Code OFFIFOOT

Membres du club

Educateurs du club

Cotisations licenciés

Cotisation en ligne

Notifications

Etat du compte

Centres de gestion

Procès-verbaux

Assemblées générales

Editeurs et extensions

Organisation > Procès-verbaux

[En savoir +]

Cette fonction est à utiliser pour retrouver les commissions d'un centre de gestion qui publient leurs procès-verbaux et relevés de décisions. Le champ de pré sélection [+] sert à filtrer la liste [+] suivant le critère : Centre de gestion. La liste affiche alors les commissions du centre de gestion sélectionné ainsi que le nombre de procès-verbaux et relevés de décisions publiés. Cliquez sur le nombre de procès-verbaux et relevés de décisions pour les consulter.

Centre de gestion 8601 - DISTRICT DE L AIN ☐ Tous les centres de gestion

Afficher

| Commission            | Nb Procès-verbaux et relevés décisions | Dernier document consultable                |
|-----------------------|----------------------------------------|---------------------------------------------|
| APPEL DISCIPLINAIRE   | 8                                      | Commission du 09/01/2025 Relevé de décision |
| APPEL REGLEMENTAIRE   | 3                                      | Commission du 27/11/2024 Relevé de décision |
| ARBITRAGE PAR JOUEURS | 18                                     | Commission du 04/02/2025 Procès verbal      |
| DISCIPLINE            | 43                                     | Commission du 04/02/2025 Procès verbal      |

De 1 à 4 sur 4

Droits de reproduction et de diffusion réservés © Fédération Française de Football 1997-2025 Usage strictement réservé aux clubs de football. L'utilisateur du Site reconnaît avoir pris connaissance des Conditions Générales d'Utilisation du Site, en acceptant et en respectant les dispositions.

## COMMISSION FEMININE

### Plateau féminin U9F-U11F-U15F

La commission féminine en lien avec la commission technique propose un troisième plateau féminin à destination de vos équipes U9F-U11F et U15F, le samedi 8 Mars prochain à Montréal la Cluse.

A cette occasion, merci de bien vouloir compléter les quelques points suivants via le lien ci-contre avant le 03 Mars prochain : <https://forms.gle/EjuQn12fUGC6zWQA8>

#### Inscriptions à ce jour :

| U9F (5 équipes)          | U11F (4 équipes)         | U15F (6 équipes)         |
|--------------------------|--------------------------|--------------------------|
| AS MONTREAL LA CLUSE 1   | AS MONTREAL LA CLUSE 1   | AS MONTREAL LA CLUSE 1   |
| AIN SUD-LE MAS RILLIER 1 | AIN SUD-LE MAS RILLIER 1 | AIN SUD-LE MAS RILLIER 1 |
| FBBP 01 1                | FBBP 01 1                | AIN SUD-LE MAS RILLIER 2 |
| CS BELLEY 1              | ENT.S. REVERMONTAISE 1   | FC DOMBES BRESSE 1       |
| CS BELLEY 2              |                          | ESSOR BRESSE SAONE 1     |
| SC MILLE ETANGS 1        |                          | FBBP 01 1                |
| OLYMPIQUE BUYATIN 1      |                          | AS ATTIGNAT              |

En parallèle du plateau un **module de formation spécifique à l'encadrement des publics féminins** pourra vous être proposé sur la totalité de la journée.

**Modalités d'inscription :** suivre le lien suivant : <https://maformation.fff.fr/formation/125-pratique-feminine.html> puis sélectionner « Ligue Auvergne Rhône Alpes » et « Montréal la Cluse ».

- Clôture des inscriptions au **22 Février 2025**
- Le nombre de places est limité à 15 stagiaires.

Pour plus d'informations, veuillez contacter Thibault VALLET au 06.49.77.85.89

### U15F - Pratique 5x5

Le District de l'Ain en partenariat avec la structure privée du So Club, propose à ses équipes U15F à 8 évoluant dans le championnat u15 à 8 à 1 contre 5 en indoor le **Samedi 1er Mars 2025** sur la matinée. (Adresse So Club : 3, chemin des Lidoles – 01440 VIRIAT)

**ANNULÉ**

Le Président de la Commission,  
Vincent JACUZZI

## COMMISSION DES REGLEMENTS

En cas de contestation des décisions prises, les clubs peuvent faire appel en premier lieu à la Commission d'Appel de District par lettre recommandée ou courrier électronique, dans un délai de 7 jours à dater du lendemain de la notification au P.V. électronique.

### **OBLIGATION DELEGUE DE CLUB (article 37.1 du District)**

Seniors D1 à D4 : 2 délégués

Seniors D5 : 1 délégué

Coupe E. Faivre, R. Tremblay, R. Morandas : 2 délégués

Seniors Féminines : 1 délégué

U18 à U15 : 1 délégué

Foot à 8 et à 5 : 1 délégué

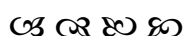
### **Rappel !**

Toute personne figurant sur une feuille de match doit avoir une licence validée pour l'année sportive en cours.

Sa licence « volontaire » n'est pas prise en compte (situation amendable).

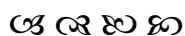
### **Réunion du 25/02/2025**

Présents : MM. DELIANCE, BOURDON, GAUTHERON, VERNAY, GUTIERREZ.



### **Courriers** :

- De St Denis/Ambutrix – règlement pour journée reportée.
- De Bourg Sud 2 contre Guéreins 2 – match du 16/02/2025 en D3 poule B. Réclamation reçue au District le 17/02/2025 portant sur équipiers premiers.
- De L'AS Bâgé 2 contre Bourg Sud 3 pour la rencontre du 16/02/2025 en D4 en poule D. Réclamation reçue le 17/02/2025 pour joueur ayant doublé participation sur le week-end.
- De FC Bellignat portant réclamation d'après-match contre US Culoz Grd Colombier pour plus de deux joueurs ayant participé en équipe supérieure qui au repos.



### **Dossier n° 102**

**Match n° 53117341 : Ent Châtillon Priay 1 / Ent Sud Revermont 2 – U18 D4 poule K – du 22/02/2025**

Courrier du club de Ent Sud Revermont annonçant le forfait de son équipe : 1<sup>er</sup> forfait.

- Ent Sud Revermont 2 : 0 but / - 1 point
- Ent Châtillon Priay 1 : 3 buts / 3 points

Le club de Ent Sud Revermont est redevable de la somme de 20 Euros au District.

### **Dossier n° 103**

**Match n° 53098216 : FC Le Mas Rillier 2 / AS Chaveyriat 2 – Séniors D5 poule B – du 23/02/2025**

Courrier du club de Chaveyriat annonçant le forfait de son équipe : 1<sup>er</sup> forfait.

- AS Chaveyriat 2 : 0 but / - 1 point
- FC Le Mas Rillier : 3 buts / 3 points

Le club de Chaveyriat est redevable de la somme de 44 Euros au District.

#### **Dossier n° 104**

##### **Match n° 53107978 : Ent Fareins-Foot 3 Rivières 1 / Bourg ACCFT 2 – U18 D3 poule H – du 22/02/2025**

Courrier du club de Bourg ACCFT annonçant le forfait de son équipe : 2<sup>ème</sup> forfait.

- Bourg ACCFT 2 : 0 but / - 1 point
- Ent Fareins Foot 3 Rivières 2 : 3 buts / 3 points

Le club de Bourg ACCFT est redevable de la somme de 27 €uros au District.

Le club de Bourg ACCFT est redevable des frais de déplacement de l'arbitre réglés par le club de Foot 3 Rivières. Règlement à faire transiter par le District.

#### **Dossier n° 105**

##### **Match n° 53090338 : FC Montluel 2 / FC Chaneins ISN 2 – Séniors D5 poule F – du 23/02/2025**

Courrier du club de Chaneins annonçant le forfait de son équipe : 1<sup>er</sup> forfait.

- Chaneins 2 : 0 but / - 1 point
- FC Montluel 2 : 3 buts / 3 points

Le club de FC Chaneins ISN est redevable de la somme de 44 €uros au District.

#### **Dossier n° 106**

##### **Match n° 28691355 : AS Bâgé le Chatel 2 / Bourg Sud 3 – Séniors D4 poule D – du 16/02/2025**

Réserve d'avant match du club de Bâgé le Chatel concernant la qualification et/ou participation et/ou suspension de certains joueurs du club de Bourg Sud.

Réserve non recevable car mal formulée et non confirmée.

Réserve d'après match du club de Bâgé le Chatel concernant le joueur DOUKAR Naofel, licence n° 2547225424, de Bourg Sud, susceptible d'avoir participé à une rencontre U18 durant le même week-end.

Après vérification, il s'avère que le joueur DOUKAR Naofel a également participé à la rencontre U18 du 15/02/2025 opposant Marboz à Bourg Sud, match n° 53117216.

En violation de l'article 151 des RG de la FFF qui précise « qu'une participation à plus d'une rencontre est interdite au cours de 2 jours consécutifs ».

La commission donne match perdu par pénalité à l'équipe de Bourg Sud 3.

- AS Bâgé Le Chatel 2 : 1 but / 1 point
- Bourg Sud 3 : 0 but / 0 point

Le club de Bourg Sud est redevable de la somme de 49 €uros au District.

Dossier transmis à la commission compétente pour homologation.

#### **Dossier n° 107**

##### **Match n° 53085862 : FC Bellignat 1 / US Culoz Grd Colombier 2 – Séniors D5 poule A – du 23/02/2025**

Réclamation d'après match du club de FC Bellignat concernant la participation au match de plus de 2 joueurs ayant participé au dernier match de l'équipe supérieure de Us Culoz Grd Colombier (équipe supérieure au repos).

Article 22.2 du District de l'Ain, ne peuvent participer que 2 joueurs ayant évolué en équipe supérieure au dernier match.

Les joueurs DUPONT Sacha, EL HADDAD Bilal et GERRA Axel ont participé au dernier match de l'équipe supérieure de Culoz Grd Colombier.

Match perdu à l'équipe de Culoz Grd Colombier 2.

- US Culoz Grd Colombier 2 : 0 but / 0 point
- Bellignat : 1 but / 0 point

Dossier transmis à la commission compétente pour homologation.

Le club de US Culoz Grd Colombier est redevable de la somme de 49 €uros au District.

**Dossier n° 108**

**Match n° 28655569 : AS Guéreins Genouilleux 2 / Bourg Sud 2 – Séniors D3 poule B – du 16/02/2025**

Réserve d'avant match du club de Bourg Sud 2 contre Guéreins Genouilleux 2 portant sur « le nombre de joueurs présents, susceptibles d'avoir participé au dernier match de l'équipe supérieure ».

L'équipe 1 de Guéreins Genouilleux a joué le 15/02/2025 contre Centre Dombes 1, donc n'était pas au repos. Réserve d'avant match irrecevable.

Réclamation d'après match de Bourg Sud 2 contre AS Guéreins Genouilleux 2 portant sur :

- Plus de 4 joueurs ayant plus de 7 matchs en équipe supérieure.
- Plusieurs joueurs avec plus de 12 matchs en équipe supérieure.

Pour Guéreins Genouilleux, il s'avère que seulement 2 joueurs ont plus de 7 matchs en équipe supérieure.

De ce fait, en vertu de l'article 22 des RG du District, la commission des Règlements valide le score acquis sur le terrain.

Le club de Bourg Sud est redevable de la somme de 49 €uros au District.

Le président,  
Maurice DELIANCE.

# SPORTIVE SENIORS

Réunion du 25 février 2025

## Terrains impraticables :

**Centre Dombes F.** : arrêté municipal mairie de CHALAMONT pour **terrain honneur du 14/02 au 3/03**.

**Co Plateau** : arrêté municipal mairie d'HAUTEVILLE terrain honneur **du 15 décembre au 25 mars**.

**Chazeys Bons As** : arrêté municipal mairie de CHAZEYS BONS **du 2 au 28 février**.

**Bords de Veyle Fc** : arrêté municipal maire de MEZERIAT terrains de MEZERIAT **pour 22 et 23 février**.

## Courriers Clubs :

**Cormoranche Es** : rencontre D3 poule B du 5 avril 20h. **au complexe sportif communautaire de LAIZ**.

**Bresse Nord Fc** : demande de modification rencontre D5 poule C reprogrammation le 1 mars.

**Virait Cs** : accord rencontre D5 poule C **vendredi 28 février à 20h30 stade municipal ST JEAN sur REY**.

\*\*\*\*\*

## Rencontres reprogrammées

D5 poule C     **Bresse Nord Fc 2 – Viriat Cs 4** du 9 février **reprogrammée le 28 février 20h30**.

D5 poule E     **Chazeys Bons As 1 – Côt. Luénaz Fc 3** du 9 février **reprogrammée le 2 mars 15h00**.

D4 poule A J8     **Haut Revermont Fc 1 – Plaine Revermont Foot 2** le 2 mars 15h00.

D4 poule B J11     **Chatillons la Palud Cjs 1 – Ambronay St Jean Vx Es 1** le 2 mars 15h00.

D4 poule C J11     **St Etienne Chalar. As 1 – Côt. Luénaz Fc 2** le 2 mars 15h00.

-----     **Mille Etangs Sc 1 – Foot Trois Rivières 2** le 2 mars 15h00.

D4 poule C J13     **Portes de l'Ain Sc 2 – Fareins Saône Vallée 2** le 2 mars 13h00.

D3 poule A J12     **Portes de l'Ain Sc 1 – Dombes Bresse Fc 3** le 2 mars 15h00.

D3 poule C J12     **Foot Trois Rivières 1 – Oyonnax Att 2** le 2 mars 15h00.

-----     **Co Plateau 1 – Thoissey Esvs 1** le 2 mars 15h00.

**Article 30.5 : A la demande des clubs, un match peut être avancé mais en aucun cas reporté à une date postérieure.**

**Rappel :** pour toutes modifications de date et d'horaire de rencontre nous devons avoirs l'accord des 2 clubs pour cela utiliser footclubs ou le bordereau de « Demande de modification d'une rencontre ».

Présents : Grégory BESSET, Jacques CONTET.

Excusés : Éric CANARD, Vincent JACUZZI.

## COMMISSION COUPES

Réunion du 25 février 2025

### Coupe René TREMBLAY :

Suite à une rencontre de championnat reprogrammée le 2 mars

Le match **Ain Sud 3 – Côt. Luénaz Fc 2** est reporté au mercredi 12 mars à 20h30.

### Coupe Emile FAIVRE :

**Bresse Foot01** : rencontre du 2 mars **au stade de la Besace à ST ETIENNE sur REYSSOUZE.**

### Coupe Féminines Peggy PROVOST :

Suite à une rencontre de championnat reprogrammée le 2 mars

Le match **Viriat Cs 1 – Mille Etangs Sc 1** est reporté au mercredi 12 mars à 20h00 voir **jeudi 6 mars.**

### Coupe Vétérans René MORANDAS

**Ambérieu Fc** : demande inversion rencontre.

**Centre Dombes Foot** : accord pour rencontre **au stade municipal de MARLIEUX à 20h30.**

Présents : Grégory BESSET, Jacques CONTET.

Absents : Éric CANARD, Vincent JACUZZI.

# COMMISSION SPORTIVE JEUNES

Réunion du 25 février 2025

Courriers U15 :

**Montréal La Cluse As** : ne confirme pas son équipe 7 en D4 poule I.

Rencontres reprogrammées au 9 mars :

|            |                                                                   |
|------------|-------------------------------------------------------------------|
| D2 poule B | <b>Dombes Bresse Fc 1 – St Denis Ent. Du Bugey 1</b>              |
| D3 poule F | <b>Mille Etangs Sc 1 – Ent. F3Rivières Fareins Saône Vallée 1</b> |
| D4 poule I | <b>Portes de l'Ain Sc 1 – Mille Etangs Sc 2</b>                   |
| D4 poule M | <b>Ent. F3Rivières Fareins Saône Vallée 2 – Veyle Saône Fc 3</b>  |
| D4 poule O | <b>Veyle Saône Fc 4 – Attignat As 2</b>                           |

Présents : Grégory BESSET, Jacques CONTET.

Excusés : Éric CANARD, Vincent JACUZZI.

## SPORTIVE FEMININES

Réunion du 25 février 2025

Courriers U15F :

Rencontre **Lagnieu Cs 1 – Foot trois rivières 1** du 15 février reprogrammée le **8 mars**.

Courriers S.F. à 11 :

**Bressans Fc** : terrain impraticable rencontre D2 du 16 février.

Rencontre D2 **Bressans Fc 1 – Dombes Bresse Fc 1** reprogrammée le **26 février 20h30 à POLLIAT**.  
Accord entre les 2 clubs.

Rencontres D1 J3 reprogrammées

**Attignat As 1 – Ent. F3R-PFSB1** le 1 mars à 20h00 stade de l'Huppe à MONTREVEL.

**Mille Etangs Sc 1 – Misérieux Trévoux As 1** le 2 mars à 14h30 stade A. ORCET à AMBERIEUX en D.

Vincent JACUZZI, Jacques CONTET.

# COMMISSION FOOT REDUIT

Téléphone : 04 74 22 87 86

Présents : Patrick Teppe – Pierre Benoit

Pour tout message utilisez l'adresse électronique de votre club et envoyez  
à [footanimation@ain.fff.fr](mailto:footanimation@ain.fff.fr) et [district@ain.fff.fr](mailto:district@ain.fff.fr)

## Nouvelle version pour l'utilisation de Foot Animation & loisir

### Rentrer les feuilles de plateaux pour les U7, U9, U11, rencontres et scores pour les U11

>> Allez dans Foot club de votre club

>> Cliquez « Menu »

>> Cliquez « Epreuves (Championnat / Coupes) » puis sur Foot Animation & Loisir

>> Dans la colonne bleue à gauche dans calendriers, cliquez sur « Par épreuve »

>> Dans épreuves (ruban blanc en haut) >> sélectionnez la phase qui vous concerne U7, U9 ou U11

>> Dans équipes >> sélectionnez toutes ou l'équipe qui vous concerne

>> A droite Sélectionnez la date de la journée >> Cliquez afficher

>> Dans calendrier de l'épreuve

>> Sélectionnez votre équipe qui reçoit à domicile en cliquant à droite sur l'icône 

>> Dans « Avant le plateau » vous avez les documents utiles pour l'organisation du plateau

>> Dans « Après le challenge » cochez les équipes présentes ou pas sur le plateau

>> Dans « Feuille de présence » cliquez sur  pour rentrer votre feuille de présence (joueurs)

>> Pour les U11 seulement : Dans matches « + ajouter un match » créez les rencontres et mettez les scores

>> Documents à transmettre >> feuille de plateau + ajouter >> télécharger votre feuille de plateau

>> Commentaire >> si nécessaire, saisir un commentaire sur le déroulement du plateau

>> **Et surtout pensez à valider**

## U13

### Utilisez obligatoirement la tablette FMI.

Si problème, envoyez-nous la feuille de match par mail pour le lundi matin suivant la rencontre.

**Equipes Féminines qualifiées pour la finale du festival Pitch U13 féminin** : à Marboz le 5 avril 2025

**Plateau 1 à Lagnieu** : Cs Lagnieu et Valserhône Foot.

**Plateau 2 à Péronnas** : Bourg en Bresse Péronnas 01 et Plastics Vallée FC.

**Plateau 3 à Laiz** : FC Veyle Saône et Eclair Bresse Saône.

**Plateau 4 à Jassans Frans** : Côtière Est Lyonnais et As Misérieux Trévoux.

### Feuilles de manquantes :

#### Journée du 15 février 2025 :

**Poule D** : Bourg Sud 3 9€

**Poule H** : Jassans Frans 3 9€

### Forfaits :

#### Journée du 15 février 2025 :

**Poule K** : Bourg FO 1 9€

**Poule N** : Jassans Frans 5 fém 9€

#### Journée du 22 février 2025 :

**Poule J** : Nantua 1 9€

### Licences manquantes :

#### Journée du 15 février 2025 :

**Poule F** : Plastics Vallée 4 Toutes 8€

**Poule H** : Jassans Frans 3 Toutes 8€

**Poule J** : Plastic Vallée 6 fém Toutes 8€

**Matches reportés** : vous pouvez aussi jouer en semaine à une date qui vous convient.

#### Journée du 15 février 2025 :

**Poule H** : Ent Fareins SV 3 Rivières 2 / St Cyr 1 est reprogrammé le **19 avril 2025**

### Changement de lieu :

#### Journée du 22 mars 2025 :

**Poule F** : Ol Rives de l'Ain 1 / C.O. Plateau 1 match à Jujurieux (stade Gérard Reverdy)

## U11

**Scanner les feuilles de plateaux et rentrer les scores est obligatoire.** Utilisez le FAL en passant par Footclub.

### Rappel:

Chaque éducateur des équipes présentes sur un plateau doit assurer un arbitrage d'un match et ne pas partir avant la fin.

Lorsque vous ne pouvez pas vous déplacer ou que vous annulez un plateau à domicile, merci de prévenir suffisamment tôt le club adverse afin d'éviter des frais inutiles.

Échangez avec les autres clubs de la poule qui vous concerne, vous pouvez éventuellement changer de site.

**Feuilles de matchs manquantes** : Merci de nous les faire parvenir rapidement à [footanimation@ain.fff.fr](mailto:footanimation@ain.fff.fr)

**Si certains de ces plateaux ont été annulés merci de nous le préciser.**

**Journée du 8 février 2025 :**

**Poule B** : Plaine de l'Ain 1 (il manque la partie licence)

**Poule I** : St Cyr 1

**Poule N** : Serrières Villebois 2

**Poule S** : Bord de Veyle 2

**Journée du 15 février 2025 :**

**Poule B** : Côtière MV 1

**Poule E** : Valserhône 2

**Poule H** : Côtière Est Lyonnais 1 fém

**Poule K** : Bourg Sud 1 fém

St Denis les Bourg 2 (il manque la partie licence)

**Poule N** : Artemare Valromey 1

Lagnieu 3

**Poule Q** : Bressolles 2

**Poule R** : St Etienne / Chalaronne 1

**Poule V** : St Denis les Bourg 3 (il manque la partie Licence)

**Licences manquantes :**

**Journée du 15 février 2025:**

**Poule E** : Valserhône 3 3 licences 4,80€

Veyziat 1 1 licence 1,60€

**Poule L** : Dortan 2 2 licences 3,20€

Veyziat ATT 3 2 licences 3,20€

**Poule M** : Veyziat ATT 4 3 licences 4,80€

Izernore 1 Toutes 8€

Valserhône 1 fém Toutes 8€

**Poule Q** : St Marcel 1 1 licence 1,60€

**U9**

**Scanner les feuilles de plateaux et obligatoire.** Utilisez le FAL en passant par Footclub.

**Rappel:**

Lorsque vous ne pouvez pas vous déplacer ou que vous annulez un plateau à domicile, merci de prévenir suffisamment tôt le club adverse afin d'éviter des frais inutiles.

Échangez avec les autres clubs de la poule qui vous concerne, vous pouvez éventuellement changer de site.

**Feuilles de plateaux manquantes** : Merci de nous les faire parvenir rapidement à [footanimation@ain.fff.fr](mailto:footanimation@ain.fff.fr).

**Si certains de ces plateaux ont été annulés merci de nous le préciser.**

**Journée du 8 février 2025 :**

**Poule C** : Bressolles

**Poule G** : Bâgé

**Poule J** : Bourg en Bresse Péronnas 01

**Poule N** : Artemare Valromey

Peyrieu Brens

**Poule R** : St Marcel

**Poule S** : Guéreins

**Poule U** : Thoissey

**Poule ZA** : Sud Revermont

**Poule ZB** : Centre Dombes

**Journée du 15 février 2025 :**

**Poule N** : CO Plateau

**Poule O** : St Maurice de Gourdans

**Poule V** : St Cyr

**U7**

**Scanner les feuilles de plateaux et obligatoire.** Utilisez le FAL en passant par Footclub.

**Rappel :**

**Ils nous manquent le calendrier du Haut Bugey Poules Q. Merci de nous le faire parvenir rapidement.**

Lorsque vous ne pouvez pas vous déplacer ou que vous annulez un plateau à domicile, merci de prévenir suffisamment tôt le club adverse afin d'éviter des frais inutiles.

Échangez avec les autres clubs du secteur/poule qui vous concerne, vous pouvez éventuellement changer de site.

**Feuille de plateau manquante :** Merci de nous la faire parvenir rapidement à [footanimation@ain.fff.fr](mailto:footanimation@ain.fff.fr).

**Si des plateaux ont été annulés merci de nous le préciser.**

**Journée du 8 février 2025 :**

**Poule P Haut Bugey** : Montréal-la cluse

**Journée du 15 Février 2025 :**

**Poule B Bugey** : St Maurice de Gourdans

**Poule F Dombes Côtière** : Bressolles

**Poule M Bresse** : FC Bressans

**Poule P Haut Bugey** : Montréal-la cluse

## **COMMISSIONS des TERRAINS et INSTALLATIONS SPORTIVES**

### Informations préliminaires pour les classements

Les présents classements proposés par la ligue (CRTIS), deviendront effectifs qu'au retour de l'accord de la fédération (CFTIS) après vérification et confirmation.

**La commission rappelle que les zones de sécurité, doivent être libres de tout obstacle (main courante, buts de football rabattables, abris joueurs, mâts d'éclairage...) pour une distance minimum de 2,50 m (article 3.3 des règlements fédéraux en vigueur à ce jour)**

### Demande d'Avis Préalable installation

- Commune de Château Gaillard pour l'installation d'un éclairage en LED sur le terrain du Pelou – Dossier transmis à la ligue – mis à l'ordre du jour de la CRTIS du 13 mars 2025.

### Vérification à la suite de la fin de travaux ayant fait l'objet d'une demande de subvention FAFA.

- Stade du Blachon 1 de Pont d'Ain NNI 011300101 – Dans l'attente de la levée de non-conformités mineures, classement au niveau T5 PN provisoire jusqu'au 30 juin 2025.
- Stade municipal de Saint Jean sur Reyssouze NNI 013640101 (éclairage) – rapport à rédiger par la CDTIS.

### Vérifications initiales ou décennales des installations

- Parc des sports 3 de Viriat NNI 014510103 – Retrait du classement jusqu'à la levée de la non-conformité majeure (zone de sécurité de 2,50 m non respectée)
- Stade municipal de Saint Trivier de Courtes NNI 013880101 - rapport rédigé par la CDTIS et transmis à la ligue.
- Stade Cécile et René Martin 1 de Villars les Dombes NNI 014430101 – rapport rédigé par la CDTIS et transmis à la ligue.
- Stade municipal de Saint Julien sur Reyssouze NNI 013670101 – rapport à rédiger par la CDTIS.
- Stade municipal de Saint Jean sur Reyssouze NNI 013640101 – rapport à rédiger par la CDTIS.

### Vérifications initiales ou bisannuelles (iodures métalliques) ou quadri annuelles (LED) des éclairages

- Complexe sportif de Veyziat NNI 012830201 -rapport à rédiger par la CDTIS.

### Programmation du mois de mars 2025

- Stade de la Besace 1 de Saint Etienne sur Reyssouze NNI 013520101 (éclairage)
- Stade du Pelou de Château Gaillard NNI 010890101 (éclairage et installation)
- Stade municipal de Saint Marcel en Dombes NNI 013710101 (éclairage)
- Stade Jean Duroux de Fareins NNI 011570101 (éclairage)

Pour la CDTIS : JF JANNET

# LES CLUBS ANNONCENT



## TOURNOI DU FC BRESSE NORD SAMEDI 14 JUIN 2025

Le Football Club Bresse Nord organise ses tournois jeunes et féminins au stade de Saint-Trivier-de-Courtes le samedi 14 Juin 2025.

| Date     | Catégories | Joueurs         | Prix                             | Horaires         |
|----------|------------|-----------------|----------------------------------|------------------|
| 14/06/24 | U7         | 4+2 remplaçants | 30€/équipe<br>55€ pour 2 équipes | Matin            |
| 14/06/24 | U9         | 5+2 remplaçants | 30€/équipe<br>55€ pour 2 équipes | Matin            |
| 14/06/24 | U11        | 8+2 remplaçants | 30€/équipe<br>55€ pour 2 équipes | Après-midi       |
| 14/06/24 | U13        | 8+2 remplaçants | 30€/équipe<br>55€ pour 2 équipes | Après-midi       |
| 14/06/24 | U15        | 7+2 remplaçants | 30€/équipe<br>55€ pour 2 équipes | Fin d'après-midi |
| 14/06/24 | Féminines  | 7+2 remplaçants | 30€/équipe<br>55€ pour 2 équipes | Soirée           |

C'est donc avec plaisir que nous invitons les équipes de votre club à venir participer à ce tournoi.

Pour la bonne organisation du tournoi, nous vous remercions de bien vouloir compléter le bulletin d'inscription ci-joint et nous le retourner **avant le 01 mai 2025** soit par mail à [contact@fcbressenord.fr](mailto:contact@fcbressenord.fr) soit par voie postale accompagné du règlement à l'adresse suivante :

FOOTBALL CLUB BRESSE NORD  
120 rue du Stade - 01560 SAINT-TRIVIER-DE-COURTES

Règlement possible également sur <https://www.helloasso.com/associations/football-club-bresse-nord/evenements/inscription-tournoi-14-juin-2025-2>

Le planning des matchs vous sera communiqué ultérieurement par mail.

**BUVETTE ET BUFFET SUR PLACE**

## BULLETIN D'INSCRIPTION



CLUB DE .....

### \*Catégorie U7 : (4+2 remplaçants)

Nombre d'équipe : ☐ 1 équipe à 30€ ☐ 2 équipes à 55€

|                           |  |
|---------------------------|--|
| Nom/Prénom du responsable |  |
| Tél / Mail                |  |

### \*Catégorie U9 : (5+2 remplaçants)

Nombre d'équipe : ☐ 1 équipe à 30€ ☐ 2 équipes à 55€

|                           |  |
|---------------------------|--|
| Nom/Prénom du responsable |  |
| Tél / Mail                |  |

### \*Catégorie U11 : (8+2 remplaçants)

Nombre d'équipe : ☐ 1 équipe à 30€ ☐ 2 équipes à 55€

|                           |  |
|---------------------------|--|
| Nom/Prénom du responsable |  |
| Tél / Mail                |  |

### \*Catégorie U13 : (8+2 remplaçants)

Nombre d'équipe : ☐ 1 équipe à 30€ ☐ 2 équipes à 55€

|                           |  |
|---------------------------|--|
| Nom/Prénom du responsable |  |
| Tél / Mail                |  |

### \*Catégorie U15 : (7+2 remplaçants)

Nombre d'équipe : ☐ 1 équipe à 30€ ☐ 2 équipes à 55€

|                           |  |
|---------------------------|--|
| Nom/Prénom du responsable |  |
| Tél / Mail                |  |

### \*Féminines : (7+2 remplaçants)

Nombre d'équipe : ☐ 1 équipe à 30€ ☐ 2 équipes à 55€

|                           |  |
|---------------------------|--|
| Nom/Prénom du responsable |  |
| Tél / Mail                |  |

Soit le règlement d'un montant de .....€



## Invitation Tournoi du 1<sup>er</sup> mai à Treffort

### Plaine Revermont Football

U7 – Niveau faible

Equipe de 4 joueurs + 2 remplaçants maximum

8h – 11h30

30€ par équipe

U7 – Niveau fort

Equipe de 4 joueurs + 2 remplaçants maximum

8h – 11h30

30€ par équipe

U9 – Niveau faible

Equipe de 5 joueurs + 2 remplaçants maximum

13h – 16h30

30€ par équipe

U9 – Niveau fort

Equipe de 5 joueurs + 2 remplaçants maximum

13h – 16h30

30€ par équipe

U11

Equipe de 6 joueurs + 2 remplaçant maximum

8h – 11h

35€ par équipe

U13

Equipe de 6 joueurs + 2 remplaçant maximum

11h – 17h

35€ par équipe

U15

Equipe de 6 joueurs + 2 remplaçant maximum

11h – 17h

35€ par équipe

Inscriptions pour le 23 avril au plus tard !

Pour vous inscrire, remplissez ce document signé et rempli puis le retourner à [morgandechaud2001@gmail.com](mailto:morgandechaud2001@gmail.com) ou au 147 grande rue – 01560 Saint Julien Sur Reyssouze

Les plannings seront envoyés la semaine précédant le tournoi.

Une buvette et un snacking seront proposés sur place. La CB sera acceptée.

Nom du club : \_\_\_\_\_

| Catégorie        | Heures      | Nombre d'équipe | Tarif          | Total à régler |
|------------------|-------------|-----------------|----------------|----------------|
| U7 niveau faible | 8h – 11h30  |                 | 30€ par équipe |                |
| U7 Niveau fort   | 8h – 11h30  |                 | 30€ par équipe |                |
| U9 niveau faible | 13h – 16h30 |                 | 30€ par équipe |                |
| U9 niveau fort   | 13h – 16h30 |                 | 30€ par équipe |                |
| U11 (Foot à 6)   | 8h – 11h    |                 | 35€ par équipe |                |
| U13 (Foot à 6)   | 11h – 17h   |                 | 35€ par équipe |                |
| U15 (Foot à 6)   | 11h – 17h   |                 | 35€ par équipe |                |
| Total à régler   |             |                 |                |                |

| Catégorie | Nom et prénom du responsable | Téléphone | Mail |
|-----------|------------------------------|-----------|------|
| U7        |                              |           |      |
| U9        |                              |           |      |
| U11       |                              |           |      |
| U13       |                              |           |      |
| U15       |                              |           |      |

Plus de renseignements au 06.17.21.31.51 ou [morgandechaud2001@gmail.com](mailto:morgandechaud2001@gmail.com)

Plus de renseignements au 06.17.21.31.51 ou [morgandechaud2001@gmail.com](mailto:morgandechaud2001@gmail.com)





Correspondance à retourner à :  
Mlle BERRY Sophie  
750 route de Ternant, Bâtiment A  
01570 FEILLENS  
Tél. : 06.50.19.50.02  
Courriel : sophie.berry86@yahoo.fr



Feillens, le 25 janvier 2025

Madame, Monsieur,

L'U.S. FEILLENS vous invite à venir participer à son traditionnel tournoi le **SAMEDI 7 JUIN 2025**.

L'U.S.F. vous garantit un tournoi de qualité avec :

- un temps d'attente limité entre les matchs
- une formule à **deux niveaux** pour les U9 et les U11 (*en fonction des inscriptions*)
- une petite récompense pour chaque joueur
- un buffet et une buvette tout au long de la journée.

Le programme de cette nouvelle édition sera le suivant (*les horaires seront communiqués ultérieurement*) :

- ♦ **Matin** U7 – U9
- ♦ **Après-midi** U11

Le droit d'inscription s'élève à **30€ par équipe U7 et U9** et **35€ par équipe U11**.

Le planning des matchs et le règlement du plateau seront adressés aux responsables indiqués sur le bulletin d'inscription avant le tournoi.

*Nous espérons que vous honorerez cette journée épanouissante et riche pour nos champions.*

Nous vous remercions de bien vouloir nous retourner le bulletin d'inscription ci-joint, **accompagné de votre règlement (virement possible sur demande), au plus tard le 30 avril 2025** afin de nous permettre d'établir le planning des matchs.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations sportives.

La Commission Jeunes U.S.F.

☛ **POUR TOUTS RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES :**

M. RUDE Antoine, Responsable Technique Jeunes : 06.30.23.67.71

Complexe sportif - route des Dimes - 01570 FEILLENS | 03.85.30.17.12 | 508642@laurafoot.org  
Fondée en 1947 | FFF n° 508642 | n° agrément sports 01 4513 du 20/04/1956



## BULLETIN D'INSCRIPTION PLATEAU JEUNES US FEILLENS **SAMEDI 7 JUIN 2025**

### CATEGORIES U7, U9 ET U11

NOM DU CLUB : .....

| Catégorie | Nombre d'équipes<br>1 <sup>ER</sup> NIVEAU | Nombre d'équipes<br>2 <sup>EME</sup> NIVEAU | Prix | Prix total |
|-----------|--------------------------------------------|---------------------------------------------|------|------------|
| U7        |                                            |                                             | 30 € |            |
| U9        |                                            |                                             | 30 € |            |
| U11       |                                            |                                             | 35 € |            |
| TOTAL     |                                            |                                             |      |            |

NOM DU RESPONSABLE : .....

TELEPHONE : .....

ADRESSE E-MAIL : .....

CACHET DU CLUB :

SIGNATURE :

Bulletin à retourner **accompagné du règlement** à :  
Mlle BERRY Sophie - 750 route de Ternant, Bâtiment A - 01570 FEILLENS  
Tél. : 06.50.19.50.02  
Courriel : sophie.berry86@yahoo.fr

**POSSIBILITÉ DE RÉGLER PAR VIREMENT SUR DEMANDE**



#### Renseignements :

☎ Julien au 06.66.79.30.55  
✉ jsbettant1968@gmail.com

✉ Julien Templier

71 rue Jules Blanchet,  
La championnière 01500 Ambronay

Nom du club : .....  
Educateurs U7 : .....Tel : .....  
Educateurs U9 : .....Tel : .....  
Educateurs U11 : .....Tel : .....  
Educateurs U13 : .....Tel : .....  
Séniors féminins à 8 : .....Tel : .....  
Vétérans : .....Tel : .....

## Tournoi de la J.S Bettant

**Du 20 au 22 juin 2025**

**Vendredi 20 juin :** Vétérans à partir de 19h30 (maxi 8 équipes)

**Samedi 21 juin :**

U7 et U9 de 10h à 13h (maxi 12 équipes par catégorie)

U11 de 14h à 18h (maxi 12 équipes par catégorie)

Séniors féminins à partir de 19h30 (maxi 8 équipes)

**Dimanche 22 juin :**

U13 de 10h à 14h (maxi 12 équipes)

**Buvette et snack sur place tout au long du weekend**

### Inscription jusqu'au 10 juin 2025

| Nombre d'équipes | U7 | U9 | U11 | U13 | Séniors féminines | Vétérans |
|------------------|----|----|-----|-----|-------------------|----------|
| 1                |    |    |     |     |                   |          |
| 2                |    |    |     |     |                   |          |
| Total            |    |    |     |     |                   |          |

**Tarifs :** 30€ pour une équipe et 50€ pour deux équipes  
Chèque à l'ordre de la JSB.



## **TOURNOI DU SDACFC**

Numéro d'affiliation : 546944

Le club du **SDACFC** à le plaisir de vous inviter à son tournoi U9/U11/U13 au stade Alfred Berthier à Saint Denis en Bugey.

### **Le samedi 14 et dimanche 15 juin 2025**

#### **Catégorie U9 : Samedi 14 juin de 13H30 à 18H**

- 24 équipes maximum.
- 4 équipes par club maximum.
- Equipes composées de 5 joueurs et de 2 remplaçants.
- Tous les joueurs seront récompensés.

**Inscription : 30 € par équipe – 50 € pour deux équipes.**

#### **Catégorie U11 : Dimanche 15 juin de 9H à 13H**

- 12 équipes maximum.
- 2 équipes par club maximum.
- Equipes composées de 8 joueurs et de 3 remplaçants.
- Tous les joueurs seront récompensés.

**Inscription : 30 € par équipe – 50 € pour deux équipes.**

#### **Catégorie U13 : Dimanche 15 juin de 13H30 à 18H**

- 12 équipes maximum.
- 2 équipes par club maximum.
- Equipes composées de 8 joueurs et de 3 remplaçants.
- Tous les joueurs seront récompensés.

**Inscription : 30 € par équipe – 50 € pour deux équipes.**



Merci de nous retourner le coupon réponse accompagné du règlement avant le **30 avril 2025**.

Les inscriptions se feront dans l'ordre d'arrivée des demandes.

L'organisation vous sera communiquée 1 semaine avant le week-end du tournoi.

**Inscription à retourner avant le 30 avril 2025**

Veuillez adresser vos inscriptions et le règlement à l'ordre de **SDAFC** à **Xavier Lacques**, rue Jules Ferry, Lotissement le Pont Vieux 01500 Saint Denis en Bugey.

ou

Inscriptions par courriel : **sdacfc01@gmail.com**

Le club de .....

inscrit :

| Catégorie       | Nombres d'équipes | Tarif                                     |
|-----------------|-------------------|-------------------------------------------|
| U9              |                   | 30 € pour 1 équipe<br>50 € pour 2 équipes |
| U11             |                   | 30 € pour 1 équipe<br>50 € pour 2 équipes |
| U13             |                   | 30 € pour 1 équipe<br>50 € pour 2 équipes |
| Montant total : |                   |                                           |

**Autres renseignements :**

**Quentin Prost - 07 68 88 87 59**



**Coordonnées des responsables de catégorie**

| Responsable de catégorie U9 |  |
|-----------------------------|--|
| Nom et prénom               |  |
| Adresse e-mail              |  |
| N° de téléphone             |  |

| Responsable de catégorie U11 |  |
|------------------------------|--|
| Nom et prénom                |  |
| Adresse e-mail               |  |
| N° de téléphone              |  |

| Responsable de catégorie U13 |  |
|------------------------------|--|
| Nom et prénom                |  |
| Adresse e-mail               |  |
| N° de téléphone              |  |



# PROGRAMME



**Mercredi 28 Mai**  
19h00 - 23h00  
FÉMININES (8 ÉQUIPES)

**Jeudi 29 Mai**  
08h00 - 13h00      14h00 - 18h30  
U11 (16 ÉQUIPES)      U13 (16 ÉQUIPES)  
  
19h30 - 22h00  
U15 (8 ÉQUIPES)

**Vendredi 30 Mai**  
10h00 - 14h00  
U9 (32 ÉQUIPES)  
  
19h00 - 23h00  
VÉTÉRANS (8 ÉQUIPES)

**Inscriptions et renseignements**  
  
**06.06.55.71.46**  
[Joh.ryser@gmail.com](mailto:Joh.ryser@gmail.com)

IPNS. Ne pas jeter sur la voie publique



**U9, U11, U13 ET U15**  
**REPAS OFFERTS**  
**Signalez si repas hallal**



**TARIFS**

| Catégories            | Nombre d'équipes | 1 équipe | 2 équipes |
|-----------------------|------------------|----------|-----------|
| U9                    |                  | 40 €     | 70 €      |
| U11, U13 et U15       |                  | 50 €     | 90 €      |
| Féminines et Vétérans |                  | 30 €     | 50 €      |

Educateur U 9 : ..... n°tel:    .   .   .   .   .

Educateur U11 : ..... n°tel:    .   .   .   .   .

Educateur U13 : ..... n°tel:    .   .   .   .   .

Educateur U15 : ..... n°tel:    .   .   .   .   .

Educateur FEM : ..... n°tel:    .   .   .   .   .

Educateur UET : ..... n°tel:    .   .   .   .   .

**Correspondant tournoi : Johnny RYSER**  
**06.06.55.71.46**    [Joh.ryser@gmail.com](mailto:Joh.ryser@gmail.com)  
**à retourner avec le règlement (FC PRIAY)**  
**avant le 30/04/2025**  
**37 Impasse Robert Doisneau 01160 VARAMBON**

IPNS. Ne pas jeter sur la voie publique

Football Club de PRIAY

# TOURNOI DE L'ASCENSION




**du 28 Mai au 30 Mai 2025**  
U9, U11, U13, U15  
Féminines et Vétérans